

le numéro 11, monsieur le président, nous avons, en 1921, un capital engagé de près de \$26,000,000. Cette année-là, nous avons perdu \$1,288,000.

Q. Vous pouvez prendre cela sur la réserve?—R. Oui, nous avons pu prendre cela sur la réserve de l'an dernier. C'est ce que nous avons fait. L'année suivante, celle que nous venons de finir, nous avons un capital de \$25,277,000 et notre perte sur les opérations de l'année a été de \$526,000.

Q. Vous avez encore pris cela sur la réserve?—R. Oui.

Q. Où avez-vous montré votre réserve? Était-ce ce \$25,980,000?—R. Oui, monsieur.

Q. C'était votre capital, y compris les obligations?—R. Oui.

Q. La réserve ne représente pas le capital?—R. Je ne dirais pas réserve, je dirais excédent. Nous l'avons pris sur l'excédent.

Q. Votre excédent est-il compris dans ces \$25,000,000?—R. Oui.

Q. De sorte que ce n'est pas de l'argent fraîchement déboursé?—R. C'était de l'argent placé dans la compagnie pour faciliter ses opérations.

Q. Cette somme représente les bénéfices réalisés sur le capital?—R. Elle appartient aux actionnaires tout comme le capital.

Q. Elle appartient aux actionnaires, sans doute, mais le capital primitif venait de la poche des actionnaires?—R. Oui.

Q. Et si vous faisiez une bonne année, les bénéfices en provenaient?—R. Oui, mais c'est une partie de l'argent des actionnaires.

M. Sales:

Q. Ils provenaient de vos clients?—R. Des ouvriers aussi bien que des clients. Ils provenaient des opérations de la compagnie. Ils provenaient de mes efforts et de ceux des autres.

Q. Mais le client paye tous vos efforts?—R. Oui, et nous payons notre matière brute.

Q. Et le client paye encore votre matière brute?—R. Tout comme lorsque j'achète du blé chez le cultivateur.

Le président:

Q. Tout ceci est fort intéressant, monsieur Bradshaw, et nous sommes heureux que vous nous exposiez ces faits. Ce n'est pas que nous tenions à connaître les affaires de votre compagnie dans les deux dernières années. Evidemment, pour savoir si l'entreprise est rémunératrice, il nous faut examiner plus que les deux dernières années.—R. Monsieur le président, je veux simplement prouver que la compagnie n'existerait plus aujourd'hui si elle n'avait déjà prospéré. Nous ne fournissons pas de machines aratoires aux cultivateurs, aujourd'hui, si nous n'avions pas déjà fait de bonnes affaires. Désirez-vous avoir, dans ce pays, des compagnies qui ne soient pas prospères?

Q. Non, certainement.—R. Il faut donc admettre que la compagnie a prospéré dans le passé. Malheureusement, d'autres compagnies ont été moins heureuses. Les déconfitures ont été nombreuses.

Q. Nous commençons à croire que nous formons un comité de pompes funèbres. Hier, un cordonnier nous parlait de la terrible mortalité survenue parmi les compagnies de cordonnerie; vous venez nous dire que les décès ont été fort nombreux chez les compagnies d'instruments aratoires; un autre monsieur est venu l'autre jour nous parler de la mortalité qui a sévi dans les rangs des compagnies de confections.

Le TÉMOIN: Il en a été de même dans le monde des fabricants d'instruments aratoires. Nous sommes tous dans le même cas. Nous sommes dans une impasse.

[M. Thomas Bradshaw.]